

CHARTRE ENTRAINEUR DE RUGBY LUXEMBOURGEOIS

Préambule : Une charte c'est des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter.

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement

Le rôle de l'Entraîneur est d'apporter au joueur une formation physique et sportive et lui inculquer les « valeurs du rugby et de la vie en groupe »

ARTICLE 1 : MES DROITS

L'Entraîneur a droit :

-  Au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du club
-  À une formation initiale et continue de qualité
-  À l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche (administrative, logistique, ...)
-  À la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative

Il a aussi droit :

-  À l'aide des parents s'il les sollicite soit pour une activité soit pour un problème avec l'enfant
-  À un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant

ARTICLE 2 : MES DEVOIRS

L'Entraîneur a le devoir :

-  De se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants
-  De préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation
-  De veiller à la sécurité des joueurs
-  De toujours chercher à transmettre une technique et une passion en donnant du plaisir
-  De faire de la compétition un « outil de formation » en laissant de l'initiative, en respectant les joueurs, arbitres et entourage
-  D'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur

Il a aussi le devoir :

-  D'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances
-  D'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain
-  D'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant

ARTICLE 3 : LES REGLES DE VIE A RESPECTER

L'Entraîneur a le devoir :

-  D'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe et de les faire respecter
-  D'être intransigeant sur le respect des « valeurs » (Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, ...)
-  De veiller à donner à TOUS du temps de jeu
-  De positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE RUGBY

PÔLE GOUVERNANCE & ADMINISTRATION

Il a aussi le devoir :

-  D'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activité, les horaires, ...
-  De travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'Ecole de Rugby et du Club

Nom et Prénoms de l'Entraîneur : _____

Fait à _____ , le _____

Signature (Précédé de la mention « lu et approuvé ») :

